

# SYNERGY SMALLER CIES

FCP de capitalisation

Catégorie AMF : Actions Zone Euro



## RAPPORT DE GESTION AU 30.06.2011

Le présent rapport de gestion concerne la période du 30 juin 2010 au 30 juin 2011.

**Objectif de gestion :** l'objectif est de réaliser sur un horizon minimum de placement de cinq ans une performance supérieure à l'indice de référence MSCI EMU Small Cap TR, tout en satisfaisant aux normes fixées pour les Plans d'Epargne en Actions.

**Indicateur de référence :** MSCI EMU Small Cap, dividendes réinvestis. Cet indice mesure l'évolution d'une centaine de valeurs cotées dans les pays de la zone euro, et dont la capitalisation médiane est inférieure à 5 milliards d'euros.

**Profil de risque :** Le FCP est investi à hauteur d'au moins 75% et jusqu'à 100 % en actions et subit par conséquent les aléas des marchés d'actions. A ce titre l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés d'actions sont particulièrement risqués, qu'ils peuvent connaître des périodes de fortes baisses pouvant durer plusieurs années et entraîner pour les investisseurs de lourdes pertes en capital.

La stratégie mise en œuvre par l'équipe de gestion entraîne pour l'investisseur plusieurs risques venant s'ajouter aux aléas des marchés d'actions :

1. Le risque de liquidité, du fait de la faible capitalisation des entreprises dans lesquelles le FCP investit. A ce titre l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le marché des petites et moyennes capitalisations est destiné à recevoir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.
2. Le risque de change, le FCP pouvant être investi en valeurs cotées dans une devise autre que l'euro. A ce titre, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP est soumis à un risque de change dans une limite de 40% de son actif au maximum.
3. Le risque de taux et le risque de crédit, du fait de la possibilité pour le FCP de détenir des titres de créances et instruments du marché monétaire, dans une limite de 25% de son actif au maximum.
4. Le risque lié à l'intervention sur les marchés émergents d'Europe de l'Est, du fait de la possibilité pour le FCP d'être investi jusqu'à 30% de son actif en valeurs cotées sur les marchés émergents d'Europe de l'Est. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

*Le présent rapport de gestion n'a pas été visé par le Commissaire aux comptes de l'OPCVM.*

### **CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Désignation de la société de gestion allemande Frankfurt Performance Management AG en tant que gestionnaire financier par délégation**

La société de gestion allemande Frankfurt Performance Management AG, qui jusqu'alors intervenait dans la gestion de la poche « valeurs allemandes » du portefeuille en qualité de conseiller, y intervient depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011 en qualité de gestionnaire financier par délégation.

### **POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

Le FCP Synergy Smaller Cies développe une stratégie d'investissement sur le segment des petites et moyennes capitalisations de la zone euro. Cogéré par six équipes locales, le FCP bénéficie de l'expérience et du savoir-faire de chacune d'entre elles sur son marché national.

Au cours de l'exercice, le marché des petites et moyennes capitalisations de la zone euro, représenté par l'indice MSCI EMU Small Cap, a enregistré une hausse de 23.8%.

Conformément à l'objectif de gestion, le portefeuille du FCP a été concentré sur environ 100 investissements au sein de six zones : France, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Espagne et Europe de l'Est. Ces investissements ont été réalisés dans des petites et moyennes valeurs cotées dont la capitalisation boursière est, sauf quelques exceptions, inférieure à 3 milliards d'euros.

Au cours de l'exercice, le taux d'exposition du fonds a oscillé entre 93% et 100%. En moyenne sur la période, l'exposition actions du FCP est de 95.5% de l'actif, répartie à hauteur de 15.4% en France, 21.2% en Allemagne, 18.1% en Italie, 14.8% en Espagne, 18.3% aux Pays-Bas et 7.7% en Europe de l'Est.

Les principales contributions positives sur la période sont Ferrovial (+1.3%), Gruppo Coin (+1.3%), Grenkeleasing (+1.1%), Leoni (+1.1%) et Elexis (+1%). A l'inverse, les titres LeGuide.com (-0.2%), Trevi (-0.2%), LaCie (-0.2%), Bonduelle (-0.2%) et Indesit (-0.2%) ont contribué négativement à la performance du fonds.

Sur l'exercice, le FCP Synergy Smaller Cies enregistre les performances suivantes :

Catégorie de parts	Performance sur l'exercice	Performance de l'indice MSCI Small Cap EMU
A	25.78%	23.80%
R	25.24%	23.80%
X	26.44%	23.80%

## **EVOLUTION DE L'ACTIF NET**

	Au 30 juin 2010			Au 30 juin 2011		
	A	R	X	A	R	X
Nombre de parts	394 444.48	14 301.81	74 800	393 904.66	26 325.91	65 350
Valeur de la part	304.28 €	297.28 €	307.28 €	382.71 €	372.30 €	388.54 €
Actif net total	147 260 664.49 €			185 944 096.14 €		

## **INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE**

Au 30 juin 2011, le FCP détenait ou avait détenu au cours de l'exercice des parts ou actions des OPCVM suivants :

- Sycomore Smallcap X
- UIS Avaron Emerging Europe X

## **PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES**

Sycomore Asset Management sélectionne et évalue les intermédiaires avec lesquels elle est en relation, pour ne retenir que ceux offrant la plus grande efficacité dans leur domaine d'intervention.

A cette fin, un comité de sélection se réunit au moins une fois par an pour évaluer les performances des intermédiaires déjà sélectionnés et décider de la sélection de nouveaux partenaires.

Le dernier comité de sélection s'est tenu le 18 décembre 2010.

## **POLITIQUE EN MATIERE DE DROITS DE VOTE**

Sycomore Asset Management tient à la disposition des porteurs un document intitulé « Politique de vote », qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

## **COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION**

Sycomore Asset Management tient à la disposition des porteurs, sur son site internet ([www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com)), un document intitulé « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation », qui présente les conditions dans lesquelles il a été recouru, pour l'année précédente, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

\* \* \*

SYCOMORE ASSET MANAGEMENT S.A.

24-32, rue Jean Goujon

75008 Paris

Tél. : 01.44.40.16.00

Fax : 01.44.40.16.01

E-mail : [info@sycomore-am.com](mailto:info@sycomore-am.com)